

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine



Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20251204-d-2025-52-AU
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

Extrait du registre des décisions du Maire

OBJET : Cabinet GOUTAL ALIBERT & Associés – Assistance juridique – Affaire [REDACTED]
c/Commune de La Frette-sur-Seine.

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122.22,
Vu la délibération n° D/2020/22 du 23 mai 2020 donnant délégation au Maire pour prendre toutes décisions dans les matières prévues à l'article visé ci-dessus,
Considérant la requête présentée auprès du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise par Madame [REDACTED] demandant la rectification de l'attestation employeur remise à la fin de son contrat au 31 août 2025.

DECIDE

DE DESIGNER le Cabinet GOUTAL ALIBERT & Associés, 90 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris pour conseiller, représenter et assurer la défense des intérêts de la commune dans la procédure susvisée au taux horaire de 150 € H.T.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à La Frette-sur-Seine, le 4 décembre 2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
D'Agglomération Val Parisis,

